BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES
ET
COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES



N° 50 - Décembre 1967

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

N° 50 - Décembre 1967

TABLE DES MATIÈRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

21 OCTOBRE 1967

La séance est ouverte à 17 h 05 sous la présidence de M. Georges Posener, Président.

Compte rendu de la précédente assemblée générale :

M. Vercoutter, Secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale du 15 octobre 1966, qui est adopté à l'unanimité.

Membres excusés :

R. P. du Bourguet, M. Derchain, Dr Ratié, Dr Robine, M. Heerma van Voss, M. de Wit.

Présentation de nouveaux membres :

Mlle Baltzer, M. Denizot, Mlle Gillet, M. Limme, Mme Thénot, Mlle Tisseuil, Mlle Valbelle.

Renouvellement de membres du Comité :

Sont réélus : M. l'Abbé Cazelles, M. Christophe, M. le Professeur Maystre, Comte Pirenne, M. le Professeur Schott. Le vote comportait quatre-vingt-quinze bulletins, dont deux nuls.

RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER
Exercice 1966-1967

RECETTES		DÉPENSES	
Cotisations	11 049,95	Secrétariat	856,39
Vente bulletins anciens	423,00	Frais postaux	1 230,78
Remboursement des billets d'entrée à l'exposition Toutankhamon	1 500,00	Impression bulletins.	3 926,32
		Remboursement à Klincksieck des exemplaires de la *Revue d'Égyptologie* destinés aux membres bienfaiteurs	1 533,40
		Frais exposition Toutankhamon	1 500,00
			9 046,89
		Excédent de recettes	3 926,06
	12 972,95		12 972,95

Les disponibilités s'élèvent à :

Crédit privé	4 872,63
Chèques postaux	4 294,45
Espèces ou chèques bancaires.........	65,83
	9 232,91

Nécrologie :

Le Président évoque la mémoire du grand égyptologue allemand Hermann Grapow, décédé à Berlin quelques jours avant ses 83 ans. Tous ceux qui étudient la langue égyptienne connaissent son nom

indissolublement lié au *Wörterbuch der Aegyptischen Sprache*. Si Erman avait conçu et mis en train cette vaste entreprise, Grapow en a été la cheville ouvrière et c'est à lui que nous devons la réalisation de ce monument de science qui, avec ses compléments, comprend douze volumes. Cette œuvre assure à Hermann Grapow la reconnaissance éternelle des égyptologues.

Le Président annonce également le décès de Hanns Stock, égyptologue distingué, qui s'était spécialisé dans les questions d'histoire. Il a occupé la chaire d'égyptologie à l'Université de Münich et a dirigé ensuite l'Institut allemand du Caire.

Nouvelles de la Société :

Le Président annonce que les fascicules du bulletin qui étaient épuisés ont maintenant été réédités. Une circulaire sera envoyée prochainement à nos adhérents pour leur permettre de compléter leur collection.

Communications :

Deux communications étaient au programme :

1. M. J. LECLANT : Les études méroïtiques, état des questions (avec projections).

2. Mme POSENER-KRIEGER : Archives d'un temple funéraire de l'Ancien Empire : les papyrus d'Abousir (avec projections).

La séance est levée à 18 h 50.

MEMBRES BIENFAITEURS, 1967

Mme ARBEAU-BARREAU.
M. de CENIVAL.
Mlle GILLET.
Mlle LAMY.
M. LOFFET.

LES ÉTUDES MÉROÏTIQUES
ÉTAT DES QUESTIONS

JEAN LECLANT

C'est en 1819, au retour d'un voyage dans la Basse-Nubie, que l'architecte Fr. Ch. Gau, donnant le relevé de quatre petites lignes d'un texte copié par lui à Dakke, publia en fait la première inscription méroïtique, d'ailleurs incomplètement. Sur ces entrefaites, l'expédition d'Ismaïl Pacha, troisième fils de Méhémet Ali, ouvrait le chemin vers le cœur de l'Empire méroïtique, demeuré jusqu'alors inaccessible. Le 22 janvier 1821, les voyageurs anglais Waddington et Hanbury copient, dans la salle hypostyle du temple de Soleb, une inscription dont l'étrangeté les frappe (« in a character unknown to us, though most resembling greek »). Passant à Soleb quelques jours auparavant, Fr. Cailliaud n'avait pas remarqué cette inscription — il est vrai que les variations d'éclairage font apparaître ou disparaître, de façon étonnante, graffiti et même grands textes — ; mais il devait rapporter de son voyage et publier cinq inscriptions qu'il définit être « en caractères éthiopiens » (deux du Gebel Barkal, deux de Méroë et une du site lointain de Mussawarat es-Sofra qu'il avait découvert). Sur ces entrefaites, Linant de Bellefonds, Bankes, Wilkinson, Lord Prudhoe remarquent de nombreux textes méroïtiques au cours de leurs explorations, mais leurs copies restèrent inédites. En 1834, l'aventurier Ferlini se livre, aux grandes pyramides de Méroë, à une prospection de rapine ; il découvre le trésor de la reine Amanishakhetê dont les bijoux fastueux sont partagés entre les Musées de Berlin et de Munich.

Mais l'étape essentielle pour l'archéologie méroïtique est l'expédition prussienne de Lepsius qui, à travers l' « Éthiopie » — c'est-à-dire la Nubie et l'ancien royaume méroïtique —, accomplit en 1844 une enquête méthodique et riche de résultats. Dans le tome VI des *Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien* — le titre est en lui-même révélateur —, il publie des relevés des principaux monuments et le butin épigraphique de 53 inscriptions : quelques-unes ont été relevées par lui à Méroë, au tions : quelques-unes ont été relevées par lui à Méroë, au Gebel Barkal et à Kurru ; plusieurs fragments ont été ramassés en cours de route, à Sedeinga entre autres ; un lot important provient du Nord de la Nubie : à Kalabscha (Talmis) une très longue inscription de 34 lignes et, dans l'île de Philae, 5 inscriptions sur la porte d'Hadrien et des graffites d'une scène de procession assez barbare gravée dans une chambre de la cour du grand temple. Pour plus d'un demi-siècle, on en reste là.

Après la longue coupure de la *Mahdya* (1885-1898), il fallut attendre la construction du barrage d'Assouan au début de ce siècle pour que soit entreprise une exploration systématique de la Nubie : *survey* de Reisner, reconnaissance de Breasted, fouilles de l'Université de Pennsylvanie ; celle-ci découvrit et fouilla, au cœur de la Basse-Nubie, les nécropoles d'Areika et Karanôg. C'est sur le lot considérable des tables d'offrandes et des stèles funéraires alors recueillies que Griffith put immédiatement établir son déchiffrement du méroïtique (1909-1911). Le regroupement des matériaux épigraphiques connus antérieurement à Griffith dans ses *Meroitic Inscriptions* (soit 137 textes) lui offrit la possibilité d'un examen systématique, confirmant et précisant son déchiffrement.

Jusqu'alors, les inscriptions méroïtiques avaient certes intrigué, mais on ne leur avait accordé qu'une attention très mesurée. Pourtant quelques-uns des égyptologues parmi les plus grands ne les avaient pas dédaignées. Sur le terrain même, comme le montrent ses lettres écrites de Nubie, Lepsius avait supposé que le nubien était la langue du royaume méroïtique — et il avait

appris le nubien. Mais sans qu'on puisse bien s'expliquer les raisons de son changement, dans sa *Nubische Grammatik*, en 1880, il pense que le méroïtique est le bedja. L'hypothèse de l'origine nubienne est maintenue quelques années après par Brugsch qui, dans la *Zeitschrift für Aegyptische Sprache*, en 1887, entreprend le déchiffrement des textes méroïtiques par l'étude des inscriptions en hiéroglyphes ; cet essai reste court et Brugsch ne publie rien sur les textes en cursive. En 1897, dans la même revue, A. Erman, avec beaucoup de perspicacité, reconnaît les premiers éléments du syllabaire méroïtique dans les graphies des noms des rois de la XXV[e] dynastie. L'hypothèse nubienne nourrit encore les études de W.M. Müller, de Krall ou de H. Schäfer ; mais à vrai dire, aucun essai de preuve bien substantielle n'est tenté.

Tandis que Sayce s'engage dans des voies sans issues, F. Ll. Griffith, avec une rigueur étonnante et une intuition hors de pair, dresse le tableau des équivalences entre les signes de la cursive et les hiéroglyphes, reconnaît leur nombre limité (23 signes cursifs) — ce qui indique un alphabet —, insiste sur les points de séparation (qui permettent d'isoler les différents mots), met en évidence des groupes équivalents entre la cursive et le hiéroglyphique : c'est ainsi qu'au début des tables d'offrandes et des stèles, il peut reconnaître en invocation les noms d'Isis et d'Osiris ; il isole les termes qui précisent les liens de parenté entre le défunt, sa mère et son père.

La découverte capitale qui lui donne la clef du déchiffrement, c'est que les hiéroglyphes de Méroë sont tournés dans la même direction que le sens de l'écriture, à l'inverse de l'égyptien. Un double bilingue étant offert par un support de barque (qui avait été emporté par Lepsius de Ben Naga à Berlin), Griffith isole la valeur d'un grand nombre de signes : ce sont ceux qui entrent dans la composition du nom du roi Netekamani et de la reine Amanitere. D'emblée, le génial déchiffreur des textes méroïtiques fut en mesure de distinguer, dans les inscriptions funéraires, les éléments constitutifs régulièrement disposés selon des suites comparables : l' « invocation » à Isis et Osiris ; la « nomination » où se trouvent indiqués successivement les noms du défunt, de sa mère puis de son père ; la « description » où se succèdent les titres et autres qualifications du défunt ; enfin un certain nombre de formules dites de « bénédiction ». Il était possible de repérer les noms de personnes, éventuellement ceux de localités ou de divinités, de reconnaitre des titres. On pouvait isoler des radicaux et des infixes verbaux et quelques éléments grammaticaux, comme l'article ou certaines formes de pluriel. Rapidement cependant étaient atteintes les limites de l'interprétation.

Les fouilles menées à Méroë même par Garstang à partir de l'année vraiment cruciale de 1909 étant restées très limitées et leur publication n'ayant pas dépassé un premier volume et des rapports sommaires, le second vrai fondateur de l'archéologie méroïtique fut G.A. Reisner qui, de 1916 à 1923, à la tête d'une importante expédition financée par l'Université de Harvard et le Musée de Boston, eut le courage de s'attaquer aux immenses nécropoles de l'Empire méroïtique : autour de Napata (l'ancienne capitale demeurée centre religieux) celles de Kurru, Nuri et du Gebel Barkal ; plus au Sud, les très nombreuses pyramides réparties dans les trois grands cimetières de Méroë. Dans plusieurs articles très brillants, G.A. Reisner donna très vite des essais de synthèse de ses trouvailles. Mais il fallut attendre 1950 pour que commence à paraître à Harvard University Press, par les soins dévoués et efficaces de C. Dunham, la somptueuse série des *Royal Cemeteries of Kush* (cinq volumes parus à ce jour).

Autrement, entre les deux guerres, le Soudan reçut relativement peu d'attention, en dehors des reconnaissances menées par les autorités archéologiques et quelques amateurs. En Basse-Nubie, le *survey* de 1929-1931, provoqué par l'exhaussement de la digue d'Assouan, n'apporta pour ainsi dire rien à l'archéologie méroïtique. Cependant, Griffith avait poursuivi tout au long du Nil, au nom de l'Université d'Oxford, des recherches

publiées dans les Annales de l'Université de Liverpool ; non loin de la quatrième cataracte, le site de Sanam fut fouillé. Faras lui fournit un matériel épigraphique d'importance ; enfin le temple de Kawa livra plus de 100 graffites et quelques objets publiés par M.F.L. Macadam et L.P. Kirwan.

Depuis la dernière guerre, grâce au développement du Service des Antiquités du Soudan (dont les directeurs ont été successivement A.J. Arkell, L.P. Shinnie, J. Vercoutter, et actuellement Thabit Hassan Thabit) et à des missions étrangères, l'inventaire des sites a été établi et des fouilles entreprises dont les résultats paraissent régulièrement dans la revue *Kush*, créée en 1953. Les années 1958-1959 ont marqué une étape décisive. La fouille de Wad Ben Naga a alors été commencée par le Service des Antiquités. Une mission de l'Université de Berlin-Est, dirigée par le Prof. Fr. Hintze, a prospecté en détail la région du Butana, sur la rive est du Nil, s'intéressant surtout aux deux sites immenses de Naga et de Mussawarat es-Sofra. Depuis lors, les vastes ruines de ce dernier site ont été l'objet d'une étude systématique : le dégagement du Temple du Lion a fourni des résultats remarquables ; la fouille du « grand complexe » monumental est également achevée. Quant aux recherches menées très activement à travers la zone vouée à la disparition sous les flots du Haut Barrage d'Assouan, elles ont eu surtout le résultat négatif de confirmer que l'occupation méroïtique n'a jamais été intense en Nubie. Certes, nos études se sont accrues de trouvailles faites par les missions espagnoles (d'une part à Masmas, en Nubie égyptienne, et d'autre part à Argin, en Nubie soudanaise), par les fouilles françaises (cimetières méroïtiques d'Aksha et de Mirgissa de la mission Vercoutter-Vila ; stèle et table d'offrande de Bertêye de la mission J. Leclant à Tomâs), enfin par les fouilles américaines d'Ermenné-Ouest (W.K. Simpson et B.G. Trigger), de Semna-Sud (L.V. Žabkar) et du Gebel Adda (N. Millet). Ces dernières ont permis de mettre en évidence plusieurs pyramides correspondant à des sépultures non proprement royales. C'est précisément l'usage de pyra-

mides et non pas de mastabas qu'ont révélé l'exploration et la fouille par la mission Schiff Giorgini de la nécropole de Sedeinga, située à une quinzaine de kilomètres au Nord du grand temple de Soleb.

Actuellement, si l'on parcourt du Nord au Sud l'ancien royaume méroïtique, les recherches en cours sont les suivantes : à Sedeinga (Pl. I, II et III), (M. Schiff Giorgini, Cl. Robichon et J. Leclant) sera poursuivie la fouille de la vaste nécropole : plus de 200 pyramides de briques disposées en rangées parallèles ; à Soleb même, un cimetière méroïtique, de plusieurs centaines de pauvres tombes, a été mis en évidence. Une mission de l'Université de Genève, dirigée par le Prof. Ch. Maystre, travaille dans l'île d'Argo, à Tabo ; elle a dégagé les restes d'un temple et recueilli d'assez nombreux fragments de texte. Sur le site évidemment capital de Méroë, les investigations ont été reprises par L.P. Shinnie, au nom de l'Université de Khartoum. Quant à la mission Est-allemande de Fr. Hintze, elle s'intéresse désormais au vaste ensemble de Naga.

Ceci apparait bien peu en fonction de l'immensité de l'Empire méroïtique. C'est du développement systématique des prospections et de l'intensification des fouilles que dépend en premier lieu tout progrès des études méroïtiques. Sur le Nil lui-même, les secteurs localisés entre les deuxième et quatrième cataractes, plus particulièrement entre la deuxième et la troisième, requièrent une attention toute spéciale ; ils sont demeurés longtemps une véritable zone de silence archéologique ; leur accès demeure aujourd'hui encore difficile. Le Gebel Barkal lui-même mérite, sur une échelle gigantesque, des fouilles attentives : le dégagement des énormes masses de déblais qui recouvrent la base de la montagne sainte peut apporter plus d'une surprise. En direction du Sud, le cours du Nil et de ses principaux tributaires requiert un *survey* minutieux. Les voies caravanières qui coupaient les boucles du Nil entre la Basse-Nubie et l'Atbara ainsi qu'entre les deux capitales, Napata et Méroë, exigent des recherches systématiques. Dans le désert qui s'étend à l'Ouest

du Nil, il faudrait suivre minutieusement le Darb el-Arbaîn, le Wadi-el-Gaab et le Wadi Howar, ainsi que le Wadi el-Milk. Quant aux abords de l'Empire, ils demeurent *terrae incognitae*, dans toutes les directions, vers la Mer Rouge, l'Éthiopie, les savanes du Sud ou vers le Tchad.

⁂

Evidemment, l'étude systématique et approfondie du matériel recueilli reste à faire. En fait d'archéologie méroïtique, on en est resté au stade de rapports de fouilles et de descriptions de sites. Des monographies devront être consacrées à divers types de documents, aux représentations et aux scènes, aux divinités, aux différents règnes. Notons d'ailleurs que nous disposons surtout, à l'heure actuelle, de deux catégories très disparates de documents entre lesquels il n'est pas toujours possible d'établir un lien : les uns proviennent de petits cimetières provinciaux de Nubie, les autres des temples, palais et tombes des capitales, Napata et Méroë, qui sont situées bien plus au Sud. Les grands cadres historiques eux-mêmes ne sont pas encore véritablement fixés. Les études de G.A. Reisner, attribuant le nom d'un souverain connu à chaque pyramide royale, ne sont en fait qu'hypothèses ; la cadence rapide à laquelle le professeur Fr. Hintze publie des remaniements accuse leur côté provisoire ; à Berlin même, un tout récent essai de St. Wenig vient à nouveau d'apporter des retouches notables. Sur un millénaire d'histoire, on ne peut guère établir que trois points fixes : les règnes d'Aspalta (593-568 av. J.C.), d'Ergamène (248-220 av. J.C. et encore a-t-on discuté récemment à propos de plusieurs souverains méroïtiques qui présentent des noms voisins), et de Teqerideamani (240-266 ap. J.C.). On ignore toujours la date et les circonstances de la chute de Méroë. Dès à présent cependant, un tableau d'ensemble sur les divinités kouchites a pu être présenté (Colloque du Centre d'Histoire des Religions, Strasbourg, mai 1967 et Recueil du Centenaire de l'École Pratique des Hautes Études). Des enquêtes sont en cours en particulier sur les prêtrises méroïtiques.



SEDEINGA : Fouilles M. Schiff Giorgini.

Les nécropoles méroïtiques : vue prise au téléobjectif. Au premier plan, la partie Nord de la grande nécropole avec les vestiges de la superstructure en briques crues de la tombe IT 1, en forme de pyramide. Au deuxième plan, la nécropole de l'Ouest, avec les restes de la superstructure de la tombe WT 1.





SEDEINGA : Fouilles M. Schiff Giorgini.

Fragment de montant avec représentation d'une divinité à tête de singe ; ramassé en surface dans la nécropole de l'Ouest.

Montant avec représentation d'une divinité à tête d'Anubis faisant la libation ; ramassé en surface dans la grande nécropole.



SEDEINGA : Fouilles M. Schiff Giorgini.
Stèle avec inscription funéraire méroïtique.

PLANCHE IV

Tableau de service mensuel établi pour le dernier mois de l'année.
LOUVRE, (E. 26 279).

Enfin et surtout, l'étude de la langue méroïtique doit être poursuivie. Les recherches d'ordre théorique ont à coup sûr abouti à des impasses. En des essais hardis, E. Zyhlarz avait voulu, à la suite de C. Meinhof, inclure le méroïtique dans le groupe des langues hamitiques. Une critique vigoureuse en a été présentée par Fr. Hintze. Plus récemment, les parentés supposées par B.G. Trigger entre le méroïtique et les langues « Est-soudaniques » (groupe Nilo-saharien de J.H. Greenberg) n'ont pas donné les résultats qu'on pouvait espérer. En fait, la nature de la langue méroïtique reste inconnue. Seule se laissent entrevoir quelques emprunts à l'égyptien ancien ou quelques survivances dans l'actuelle Nubie.

Dans la phase pionnière où l'on demeure, il faut en première urgence établir le Corpus des textes méroïtiques. C'est ce que nous avions déjà entrepris à l'Institut d'Égyptologie de l'Université de Strasbourg et que nous poursuivons dans le cadre du Centre Documentaire d'Histoire des Religions de l'École Pratique des Hautes Études, V^e section. Environ 800 textes ont été publiés ou signalés. Pour chacun d'eux, des copies et dossiers d'enquêtes ont été établis. Un fichier de la langue méroïtique a été constitué à la suite de ces dépouillements. Les éléments sémantiques et grammaticaux, isolés dans chacun des stiches eux-mêmes reproduits le nombre de fois nécessaires, sont classés par ordre alphabétique, formant ainsi un Thesaurus de la langue méroïtique. Chaque type de « structure » est également analysé. Si un bilingue se présentait au hasard des fouilles, on se trouverait alors dans la possibilité de l'exploiter aussitôt. Dès maintenant, grâce à la méthode rigoureuse appliquée et au nombre limité des textes, le traitement du méroïtique par les voies de l'informatique est envisagé.

*
**

En présentant ici quelques-uns des problèmes que posent actuellement les recherches méroïtiques, ce n'est pas seulement

reprendre une direction annexe de travaux vers laquelle se sont tournés plusieurs égyptologues éminents ; c'est encore répondre à une exigence d'actualité que ne peut récuser l'étude des civilisations de la Vallée du Nil. Les Africanistes se posent de nombreuses questions au sujet de Méroé. Sans doute faut-il, par une recherche systématique de la documentation et un classement des résultats acquis, tenter de distinguer l'assuré, le probable et l'invraisemblable. Avec Méroë, zone de passage privilégiée et lieu d'échange au cours de tout un millénaire, s'ouvre un des plus importants chapitres du dossier capital et très actuel des rapports de l'Égypte et de l'Afrique

Études Méroïtiques :

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

A) Études générales et bibliographies :

P. L. Shinnie, *Meroe, A Civilization of the Sudan*, New York 1967

F et U. Hintze, *Alte Kulturen im Sudan*, Leipzig 1967

A J Arkell, *A History of the Sudan from the earliest times to 1821*, Londres, 1re éd. 1955. 2e éd. 1961

F. F Gadallah, *A comprehensive meroitic Bibliography*, dans *Kush* 11, 1963 p. 207-16

R. L. Hill *A Bibliography of the Anglo-Egyptian Sudan, from the earliest times to 1937*, Londres 1939

Abdel Rahman el Nasri, *A Bibliography of the Sudan 1938-1958*, Londres 1962

Porter-Moss, *Topographical Bibliography*, VII, 1951.

B) Recueils et publications de textes méroïtiques :

F Ll. Griffith, dans D. Randall MacIver et C. L. Woolley, *Areika*, Philadelphie, 1909 = Eckley B. Coxe Jr Expedition to Nubia vol. I.

F Ll. Griffith *Karanòg, The Meroitic Inscriptions of Shablûl and Karanòg*, Philadelphie, 1911 = Eckley B. Coxe Jr Expedition to Nubia, vol VI

F Ll. Griffith, *Meroitic Inscriptions* Part I, dans J W. Crowfoot, *The Island of Meroë* Londres 1911.

F Ll Griffith, *Meroitic Inscriptions*, Part II, Londres 1912.

F Ll. Griffith, *Meroitic Studies*, III, dans *JEA* 4, 1917.

F Ll. Griffith, *Meroitic Funerary Inscriptions from Faras*, dans *Rec. Champollion*, 1922, pp. 565-600

M. F. L. Macadam, *The Temples of Kawa*, I, *The Inscriptions* 1949

U Monneret de Villard, *Iscrizionne della Regione di Meroë*, dans *Kush* 7, p. 93 sq

U. Monneret de Villard, *Testi Meroitici della Nubia Settentrionale*, dans *Kush* 8, 1960, p 88 sq

Fr. Hintze, *Die meroitische Stele des Königs Taňyidamani aus Napata*, dans *Kush* 8, 1960, p 125 sq

D. Dunham, *Royal Cemeteries of Kush*, I-V, 1950-1962

C) Études sur la langue et la chronologie de Méroë :

C Meinhof, *Die Sprache von Meroë*, dans *Zeitschrift für Eigeborenensprachen*, XII. 1922

E. Zyhlarz, *Das meroitische Sprachproblem*, dans *Anthropos* 25. 1930, p. 409-63.

Fr. Hintze, *Die sprachliche Stellung des Meroitischen*, dans *Afrikanistische Studien* Berlin 1955. p 355-72

E. Zyhlarz, *Zum Typus der kaschitischen Sprache*, dans *Anthropos* 55, 1960, p. 739-52

Fr. Hintze, *Studien zur meroitischen Chronologie und zu den Opfertafeln aus den Pyramiden von Meroë*, Berlin. 1959.

Fr. Hintze, *Die Struktur der « Deskriptionsätze » in den meroitischen Totentexten*, dans *MIO* 1, 1963. p. 1-29

B. G. Trigger, *Meroitic and Eastern Sudanic, A linguistic relationship*, dans *Kush* 12, 1964, p. 189-93

St. Wenig, *Bemerkungen zur Chronologie des Reiches von Meroe* dans *MIO* 13, 1967 p. 1-44

LES PAPYRUS D'ABOUSIR

P. POSENER KRIEGER

Les documents connus sous le nom de Papyrus d'Abousir apparurent sur le marché des antiquités en 1893 : ils avaient été trouvés par des fouilleurs clandestins sur le plateau d'Abousir, près de la pyramide de Neferirkarê, le troisième roi de la Vᵉ dynastie ; ce n'est que 75 ans après leur découverte qu'ils seront publiés. On peut se demander pourquoi ces documents, qui sont les plus anciens papyrus connus actuellement, n'avaient pas jusqu'ici suscité l'intérêt des égyptologues ; cela tient en grande partie à leur histoire

Ils avaient été vendus au Caire en 1893 en quatre lots d'inégale importance dont le moins riche seulement se trouvait dans une collection publique : le Musée de Gizeh, qui devint par la suite le Musée du Caire. Les trois autres lots avaient été achetés, le premier par Edouard Naville, le second par Flinders Petrie et le troisième par Urbain Bouriant pour le compte de la Mission Française Les documents achetés par Naville furent acquis en 1938 par Ludwig Borchardt, puis, après la mort de Borchardt, par le British Museum où ils entrèrent en 1951, soit 58 ans après leur découverte. Les documents qui se trouvaient dans la collection Petrie aboutirent tout naturellement à l'University College Museum de Londres en 1942 ; quant à ceux qui avaient été achetés par la Mission Française, ils avaient simplement disparu. Quelques fragments en furent retrouvés à l'I F A O en 1937 et déposés par mesure de sécurité au Musée du Caire où ils demeurèrent conservés entre des feuilles de papier buvard, dans un dossier soigneusement ficelé jusqu'en 1960. D'autres fragments du même lot — les plus beaux —

furent retrouvés en 1952, puis en 1956, à la Bibliothèque de la Sorbonne, les uns entre les pages d'un périodique, les autres entre les pages d'un folio. Ils se trouvent à présent au Musée du Louvre

Seul Borchardt avait, dès 1897, cherché à analyser le contenu des documents conservés au Musée du Caire dans un très court article. Il portait en effet un intérêt très vif à ces documents, car il avait déjà le projet de fouiller le site d'Abousir. Dès qu'il fut engagé dans la fouille du temple d'Abou-Gourob, tout proche des pyramides d'Abousir, il s'informa auprès des habitants des circonstances de la trouvaille de 1893 : il pouvait en effet espérer que les fouilleurs clandestins n'avaient pas entièrement épuisé le lot de papyrus conservés Les sondages qu'il fit en 1900 puis 1902 demeurèrent infructueux. Il dégagea systématiquement le temple en 1904 et 1907. Son rapport de fouilles mentionne la découverte de quelques fragments de papyrus se mesurant, précise-t-il, au centimètre carré. L'un de ces fragments est cependant fort important, car il se raccorde à l'un des fragments acquis par le Musée du Caire en 1893. On est donc, par ce raccord, assuré de l'origine des papyrus d'Abousir : ils proviennent effectivement du temple funéraire de Neferirkarê En réalité, Borchardt fit une assez belle moisson de papyrus au cours de ses fouilles et on comprend mal pourquoi il n'en parle pas dans la publication qu'il a consacrée au temple funéraire de Neferirkarê. Au retour de l'expédition, certains de ces documents furent défroissés, encadrés et enregistrés dans l'Inventaire du Musée de Berlin ; d'autres, et non des moindres, se trouvaient encore en 1965 dans l'état même où Borchardt les avait rapportés d'Égypte : les verres fermés par un sparadrap emprunté à l'infirmerie du chantier portaient la date et le lieu de la découverte ; les fragments étaient encore crispés et gaufrés, recouverts de sable et de poussière ; les verres qui les contenaient étaient presque tous brisés. Au Musée de Berlin-Ouest se trouvait en outre une boite remplie de petits fragments de papyrus aux fibres enchevêtrées : ces débris provenaient manifestement

aussi du chantier de Borchardt, comme les raccords entre les deux séries berlinoises permirent de le démontrer.

Dispersés, en partie conservés dans des collections privées jusqu'après la dernière guerre, oubliés entre les pages de livres ou dans un bas d'armoire, on comprend pourquoi des documents, si originaux à bien des égards, restèrent si longtemps inexploités et pourquoi il fallut dix ans à Jean-Louis de Cenival et à moi-même pour préparer leur publication : la générosité des conservateurs des divers Musées, le zèle des restaurateurs nous ont seuls permis de mener à bien cette sorte de jeu de patience.

L'ensemble de ces papyrus représente tout ce qui a subsisté du journal du temple funéraire de Neferirkarê : tableaux de service du personnel du temple, comptabilités des revenus et des dépenses, inventaires du matériel de culte, lettres, notes diverses qui parurent aux archivistes dignes d'être consignées ; la vie même du temple telle qu'elle était vécue par les prêtres qui y officiaient, par les employés qui y vivaient. Malheureusement toute cette documentation est fragmentaire et s'étend sur un grand nombre d'années, puisque nous ne possédons pas un seul rouleau de papyrus entier, mais une masse de fragments dont certains mesurent plus de 70 cm de long, d'autres quelques centimètres à peine ; les uns sont magnifiquement conservés, d'autres en piteux état. Ces fragments proviennent de rouleaux s'échelonnant entre l'an 21 du roi Djedkarê Isesi et l'an 1 du roi Téti, en calculant au plus juste, c'est-à-dire qu'ils couvrent 53 années de la vie du temple au minimum. Comme nous pouvons supposer que les archives du temple commencèrent à être tenues au moins à partir de l'enterrement de Neferirkarê, soit cinquante ans avant le plus ancien de nos documents datés, et comme nous savons que le culte du roi continua à être entretenu jusque sous le règne de Pépi II, on peut estimer à environ 250 années la période pendant laquelle on inscrivit du papyrus dans le temple funéraire de Neferirkarê.

On comprend alors que les papyrus d'Abousir nous donnent

une vue de myope sur une poussière de faits précis, qui demeurent relativement incohérents parce que les lacunes de la documentation sont énormes. En regard de ce qui, pendant tant d'années, fut enregistré dans les archives du temple, ce que nous possédons est dérisoire mais d'un intérêt exceptionnel ; grâce à ces documents nous pouvons participer à la vie d'un temple funéraire, en comprendre l'économie, en connaître au moins partiellement les rites quotidiens et les fêtes, savoir quels objets étaient utilisés dans le culte, se faire une idée de ce qu'était, dans sa pratique quotidienne et non dans son principe, un culte funéraire royal à l'Ancien Empire. Le fait que nous connaissions, grâce aux fouilles de Borchardt, l'édifice auquel les papyrus se rapportent ajoute à leur intérêt : nous pouvons ainsi, non seulement reconnaitre sur le plan du temple les lieux nommés dans les textes, mais encore donner leurs noms antiques à certaines parties de son architecture ; nous parvenons aussi à nous faire une idée très concrète de l'activité du sanctuaire et des occupations du personnel qui y était attaché. Voyons à présent comment se présentent ces archives vieilles de plus de quatre mille années et comment elles sont organisées.

Les documents sont inscrits sur des rouleaux de 20 à 21 cm de hauteur moyenne d'un papyrus très soigneusement fait, mince et lisse, d'une texture admirable. Les feuilles qui composent les rouleaux ont en moyenne 60 cm de large, ce qui est exceptionnel ; ces feuilles sont collées les unes à la suite des autres avec tant de soin que les joints entre les feuilles sont pratiquement invisibles. Il n'est pas possible de déterminer la longueur de ces rouleaux, aucun d'entre eux ne nous étant parvenu dans son entier.

La grande majorité des documents est organisée en tableaux divisés par des traits horizontaux et verticaux rouges ou noirs ; dans les cases ainsi formées, les scribes inscrivent soit des textes soit des chiffres à l'encre rouge ou noire : l'alternance des deux couleurs dans le tracé du cadre permet en général de comprendre l'organisation des tableaux, et l'alternance des couleurs

dans l'écriture d'en mieux saisir le sens. L'unité de temps couverte par chacun des tableaux est, dans la majorité des cas, le mois de trente jours de l'année civile, les jours épagomènes étant rajoutés au dernier mois de l'année.

Les tableaux de service du personnel du temple, comme les tableaux de comptabilité, sont divisés horizontalement en deux parties principales : les lignes supérieures du tableau sont consacrées aux rubriques du document, et sa partie inférieure aux trente jours du mois répartis en trois décades, un trait rouge marquant le passage d'une décade à l'autre. Dans les tableaux de service sont enregistrées toutes les tâches à accomplir par tout le personnel du temple chaque jour du mois : l'énoncé des tâches est enregistré dans les premières lignes du document et à chacune des tâches correspond une division verticale du tableau ; la partie inférieure du document donne ainsi pour les divers jours du mois les noms des individus de service à chacun des postes énumérés (Pl. IV). Il est clair, par conséquent que, si nous possédions un seul tableau de service mensuel complet, nous connaitrions exactement toutes les tâches incombant journellement à chacun des membres du personnel du temple, de service au cours d'un mois : veilles de jour ou de nuit, service de gardiennage ou d'offrande, corvées de transport ou rites de purification, lecture du rituel ou rangement du matériel. Malheureusement, si nous possédons un assez grand nombre de fragments de tableaux de service, aucun d'entre eux n'est complet et ils se recouvrent tous partiellement, les fins de rouleaux s'étant naturellement mieux conservées que les débuts.

Quatre fragments appartenant à des débuts de rouleaux ont cependant été conservés. Ils montrent que les documents s'ouvraient par une date, suivie du nom du roi régnant ; venaient ensuite le sujet du document, l'indication du mois, puis des rubriques expliquant l'organisation du tableau (Fig. 1).

Les tableaux de comptabilité mensuelle sont construits exactement sur le même modèle que les tableaux de service, mais là, les rubriques de la comptabilité sont inscrites aux places

occupées par l'énoncé des tâches journalières : provenance des denrées, noms des denrées et, dans les cases réservées aux jours du mois, les chiffres correspondants. Rien de plus clair que ces tableaux et, théoriquement au moins, le principe une fois compris, ils ne devraient réserver aucune surprise et devraient tous être exactement semblables. Mais, comme il est naturel, chaque scribe emploie à sa manière ce cadre rigide, et d'un tableau à l'autre les détails varient. Ce qui frappe au premier regard dans

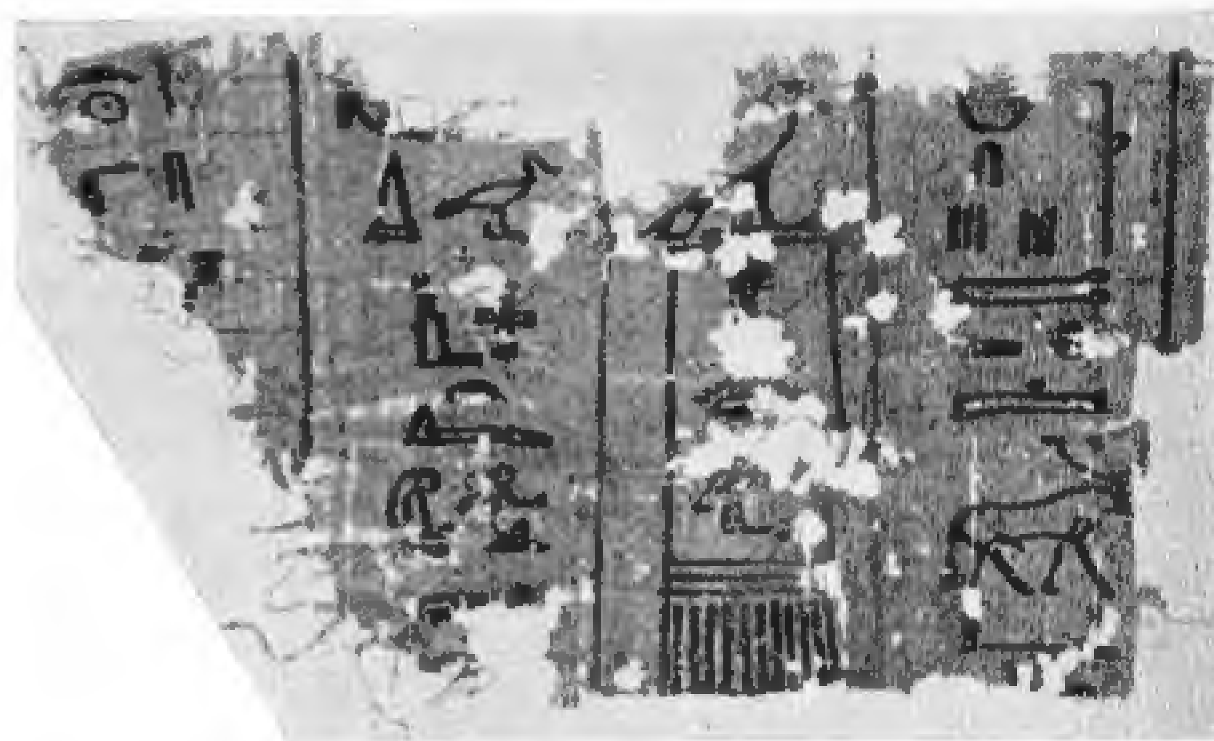


Fig. 1. — Début de tableau de service daté du 16e compte du bétail sous le règne de Djedkaré Isési. LOUVRE (E. 25 416 a).

ces tableaux mensuels, c'est la parfaite régularité de l'écriture et des chiffres : une telle perfection n'aurait pas été possible si les tableaux avaient été faits au jour le jour. Il est évident qu'ils étaient tracés en une seule fois, à la fin du mois, lorsque le scribe était en possession de tous les détails du service ou de la comptabilité.

Disposant d'une règle de 40 cm de long environ, l'employé trace d'abord verticalement une série de petits points de repère, régulièrement espacés (Pl. IV), tire ses traits horizontaux, inscrit ses rubriques, tire ses traits verticaux et remplit à la suite,

verticalement, chacune des colonnes de son tableau. Pour établir sa pièce d'archive, il disposait sans aucun doute de documents plus cursifs qui lui servaient d'aide-mémoire ; nous possédons quelques exemplaires de ces brouillons, tableaux de service cursifs ou notes de comptabilité. Toute une série de documents, les notes qui avaient servi à établir les tableaux définitifs, devenaient donc inutiles lorsque celui-ci était terminé : on lavait les documents devenus caducs qui pouvaient être réutilisés ; c'est pourquoi la grande majorité de nos papyrus sont des palimpsestes. Il n'est pas exclu, étant donné la valeur du matériau lui-même et la quantité de papyrus nécessaire chaque année à l'enregistrement des archives, que l'on ait réutilisé des tableaux définitifs vieux de vingt ou trente ans.

Les inventaires du matériel du temple sont aussi organisés en tableaux. Les noms de matières : or, argent, pierre, bois, en forment les divisions principales ; les noms des objets subdivisent ces sections-matières en autant de colonnes qu'il y a d'objets d'un même genre, d'une même matière ; les chiffres tracés sous les déterminatifs des objets indiquent le nombre d'objets pour chacune des colonnes. Mise à part la première ligne, le corps du document est divisé en autant de lignes ou de doubles lignes qu'il y a de circonstances d'utiliser les objets énumérés au cours du mois. La première ligne du corps de l'inventaire, couverte de textes écrits à l'encre rouge, est une description extrêmement précise de l'état de conservation des objets : c'est le report de l'inventaire établi pour le mois précédent ; les dommages supplémentaires survenus aux divers objets au cours du service mensuel sont enregistrés dans les cases appropriées du tableau. Les dommages des objets y sont mesurés au quart ou au sixième de doigt près : chaque éclat dans la pierre, chaque éraflure, chaque incrustation manquante sont signalés avec une minutie qui peut étonner ; elle indique l'importance qu'avaient ces objets. Pris en charge par les officiants après contrôle, ils étaient recomptés et vérifiés après chaque cérémonie. La masse des remarques qui remplissent les cadres supérieurs des tableaux

d'inventaire montre que le matériel n'était plus en très bon état, et que certaines pièces devaient être à peine utilisables. Si on ne les remplaçait pas, c'est sans doute qu'il s'agissait d'objets en matériaux précieux mais aussi d'objets consacrés.

L'état de délabrement du matériel que révèlent les inventaires est parfaitement en accord avec ce que les documents comptables laissent apparaître. Les tableaux de revenus mensuels montrent que bien souvent les livraisons, en théorie journalières, n'étaient pas faites, et aucun de nos documents n'atteste formellement que l'on ait, à un moment quelconque, versé au temple les arriérés. Sans doute cela ne prouve-t-il pas que tel n'ait pas été le cas, mais il est permis d'en douter. Matériel religieux en mauvais état, livraisons irrégulières, il n'y a pas là de quoi s'étonner, puisque le plus ancien de nos documents datés est déjà postérieur de cinquante ans à l'enterrement de Neferirkarê. Un inventaire immobilier du temple assure que certaines portes étaient fendues, qu'une autre avait perdu la corde qui assurait sa fermeture, qu'un édicule de pierre était effondré. Dans cet édifice décrépi, les scribes continuaient, mois après mois, à enregistrer fidèlement chaque menu détail de la vie du temple et il y a quelque chose d'admirable dans cette constance qui frise parfois l'absurde.

Il est étonnant, même paradoxal, que le modeste temple de Neferirkarê, construit partiellement en briques, dont les colonnades étaient en bois, dont la chaussée montante et le temple d'accueil avaient été utilisés au profit du temple funéraire de Niousserrê, incomparablement plus luxueux, ait été le seul des temples funéraires de l'Ancien Empire qui nous ait livré des documents d'archives. Non point qu'il y ait eu quoi que ce soit d'original dans le fait de tenir des archives : le savoir-faire des scribes d'Abousir prouve le contraire ; tous les temples en tenaient certainement de semblables. Si les scribes de Neferirkarê ont porté à un tel point de perfection l'art du bureaucrate, c'est qu'ils étaient non pas des novateurs, mais bien les héritiers d'une véritable tradition. On mesure alors à quel point

notre documentation sur l'Ancien Empire est pauvre et fausse, puisqu'elle repose essentiellement sur des documents officiels. S'il est évident que les papyrus d'Abousir ne représentent qu'une infime partie de ce qui fut écrit, année après année, dans les divers temples funéraires de l'Ancien Empire, on s'émerveille que, si périssables, ils aient pu parvenir jusqu'à nous pour nous donner cette image étonnamment précise et vivante de l'activité des sanctuaires bâtis au pied des pyramides.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

COLLÈGE DE FRANCE
11, place Marcelin-Berthelot
PARIS-5e

COMPOSITION DU BUREAU

Président.......... M. Georges POSENER, Professeur au Collège de France.

Vice-Présidents..... M. Michel MALININE, Directeur d'Études à l'École Pratique des Hautes Études.
M. Jean LECLANT, Professeur à la Sorbonne.

Secrétaire......... M. Jean VERCOUTTER, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille.

Trésorier.......... M. Paul VALEUR, Conservateur des Hypothèques.

Correspondance administrative, scientifique et bulletin :
Mme F. LE CORSU, Cabinet d'Égyptologie, Collège de France, 11, place Marcelin-Berthelot, Paris-5e

Correspondance financière :
M. VALEUR, 17, rue de Baudreuil, 92 - Meudon - Val Fleury.

Compte de chèques postaux :
Paris N° 2093-33.

Compte en Banque :
Crédit Privé, 5, rue Louis-le-Grand, Paris-2e (Libeller les chèques à l'ordre de la Société Française d'Egyptologie).

REVUE D'ÉGYPTOLOGIE

Directeur.......... M. Georges POSENER, Professeur au Collège de France.

Correspondance scientifique :
Cabinet d'Egyptologie, Collège de France 11, place Marcelin-Berthelot, Paris-5e.

Correspondance commerciale et commandes :
Librairie KLINCKSIECK, 11, rue de Lille, Paris-5e.

J.F. Editions - Imprimerie de [illegible] - Dépôt légal [illegible] trimestre [illegible]
Directeur de la Publication : Monsieur POSENER